



Réserve Naturelle
BAIE DE L'AIGUILLON

**Ministère de l'Écologie, du
Développement Durable et de l'Énergie**

Direction de l'Eau et de la Biodiversité

Rapport d'activités 2015



Octobre 2015



**Réserves Naturelles de la baie de l'Aiguillon
(Vendée et Charente-Maritime)**

Rapport d'activités 2015

Octobre 2015

Rédaction : Frédéric CORRE, Sylvain HAIE, Emmanuel JOYEUX

PRÉAMBULE

Aire d'importance internationale pour l'hivernage et la migration de nombreux oiseaux d'eau, la baie de l'Aiguillon a été classée en Réserves Naturelles Nationales en 1996 pour la partie vendéenne et en 1999 pour la partie charentaise. L'Etat a confié la gestion de ces espaces à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Bien que la baie soit protégée par deux réserves différentes, un seul plan de gestion (2013-2022) a été validé.

Le présent rapport a pour objet de présenter l'activité annuelle menée de septembre 2014 à août 2015 sur cette Réserve Naturelle.

Le projet LIFE sur la baie de l'Aiguillon porté par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin dont l'ONCFS et la LPO sont bénéficiaires associés, a été déposé en novembre 2014. Au printemps 2015, la Commission Européenne nous informait que ce projet était en attente et pourrait être réexaminé si un projet reçu se désistait. Enfin, en septembre 2015, le projet était en phase de révision et obligeant les partenaires à compléter ce dossier.

Désormais, l'attente d'une réponse positive est cruciale puisque les gestionnaires de la RNN pourront trouver en partie une exécution notamment des propositions issues du travail d'Adeline PIOCHE sur l'eau. Au-delà de ce sujet précis, c'est une partie du plan de gestion et des questions posées lors de son élaboration qui verront peut-être soit une exécution soit des réponses.

SOMMAIRE

<u>PRÉAMBULE.....</u>	<u>3</u>
<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>4</u>
<u>1. SUIVI ADMINISTRATIF ET GESTION DU PERSONNEL (MS).....</u>	<u>8</u>
<u>MS1 – PARTICIPER AUX CLE ET AUX GROUPES DE TRAVAIL DES SAGE DU MARAIS POITEVIN.....</u>	<u>11</u>
<u>MS2 – PARTICIPER À LA COMMISSION INTER-SAGE DU MARAIS POITEVIN.....</u>	<u>11</u>
<u>MS3 – SUIVRE LA CONVENTION DE GESTION DES PRÉS SALÉS AVEC LES DDTM 17 & 85.....</u>	<u>11</u>
<u>MS4 – PARTICIPER AUX COMITÉS DE PILOTAGE « MIZOTTES ».....</u>	<u>11</u>
<u>MS5 – PARTICIPER AU COMITÉ DE GESTION DU PARC MARIN DE L’ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS</u>	<u>11</u>
<u>MS6 – PARTICIPER AUX COMITÉS GÉOGRAPHIQUES DU PARC MARIN DE L’ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS.....</u>	<u>11</u>
<u>MS7 – PARTICIPER AU COMITÉ DE PILOTAGE DE L’APPB DE LA POINTE DE L’AIGUILLON.....</u>	<u>12</u>
<u>MS8 – PARTICIPER AUX COMITÉS DE PILOTAGE DES SITES NATURELS DU MARAIS POITEVIN (RNN, RNR, ETC.).....</u>	<u>12</u>
<u>MS9 – PARTICIPER AU COPIL MAE « MARAIS POITEVIN »</u>	<u>12</u>
<u>MS10 – PARTICIPER À L’ORGANISATION DES MOUILLAGES DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAIE DE L’AIGUILLON.....</u>	<u>12</u>
<u>MS11 – PARTICIPER À LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SITES, NATURE ET PAYSAGE.....</u>	<u>12</u>
<u>MS12 – RÉPONDRE AUX SOLlicitATIONS DES PARTENAIRES PERMETTANT DE FAIRE RECONNAÎTRE / VALORISE LOCALEMENT LES CAPACITÉS D’EXPERTISE DE LA RNN ET DE CONTRIBUER À LA COHÉRENCE ENVIRONNEMENTALE LOCALE.....</u>	<u>12</u>
<u>MS13 – ENCADREMENT DES STAGIAIRES ET VACATAIRES.....</u>	<u>12</u>
<u>MS14 – FORMATION DU PERSONNEL DE LA RÉSERVE.....</u>	<u>13</u>

<u>MS15 – RÉUNION INTERNE LPO.....</u>	<u>13</u>
<u>MS16 – ENTRETIEN DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL (SELON SME).....</u>	<u>13</u>
<u>MS17 – RÉUNION INTERNE ONCFS.....</u>	<u>13</u>
<u>MS20 – ASSURER LE SUIVI BUDGÉTAIRE DES RÉSERVES NATURELLES.....</u>	<u>13</u>
<u>MS21 – PARTICIPER AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA RNN.....</u>	<u>14</u>
<u>MS22 – ACTIVER LA PROCÉDURE D’ALERTE ET DE GESTION EN CAS D’URGENCE SUBMERSION.....</u>	<u>14</u>
<u>MS24 – ASSURER LE RÉFÉRENCIEMENT INFORMATIQUE DE TOUTES LES ARCHIVES DE LA RN AFIN DE POUVOIR LES MOBILISER RAPIDEMENT EN CAS DE BESOIN.....</u>	<u>14</u>
<u>MS25 – RECHERCHER LES FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES NÉCESSAIRES AUX DIFFÉRENTES ÉTUDES ET TRAVAUX PROGRAMMÉS.....</u>	<u>14</u>
<u>MS27 – MAINTENIR LES ÉCHANGES ET CONTACTS RÉGULIERS AVEC LES CRC, LES CRP ET ŒUVRER POUR QUE CES RELATIONS PUISSENT À TERME SE MUER EN PARTENARIAT AUTOUR DE LA RECONQUÊTE DE LA SALUBRITÉ DES EAUX CÔTIÈRES.....</u>	<u>15</u>
<u>MS28 – PARTICIPER AUX AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES DE L’EAU EN BORDURE DE LA BAIE DE L’AIGUILLON.....</u>	<u>15</u>
<u>MS29 – PARTICIPER À L’APPLICATION DU PLAN DE GESTION – PARTIE FAUNE – DE LA RÉSERVE DE LA POINTE D’ARÇAY.....</u>	<u>15</u>
<u>MS30 – PARTICIPER À LA DÉFINITION ET À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SUBMERSION RAPIDE (PSR) ET DES PROGRAMMES D’ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI).....</u>	<u>15</u>
<u>MS37 – PARTICIPER AUX RÉSEAUX LOCAUX D’ÉTUDE ET DE VALORISATION DES ZONES HUMIDES</u>	<u>16</u>
<u>MS38 – ASSURER DES INTERVENTIONS EN COLLOQUE, SÉMINAIRE.....</u>	<u>16</u>
<u>MS39 – PARTICIPER À LA RÉDACTION D’ARTICLES SCIENTIFIQUES.....</u>	<u>16</u>
<u>MS40 – RÉDIGER DES ARTICLES DE VULGARISATION.....</u>	<u>17</u>
<u>MS41 – ASSURER UNE SYNTHÈSE DES DONNÉES HYDRAULIQUES.....</u>	<u>17</u>
<u>MS42 – PARTICIPER À L’OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DU MARAIS POITEVIN.....</u>	<u>17</u>
<u>MS43 – PARTICIPER À L’OBSERVATOIRE « LITTORAL, LIMICOLES ET MACROFAUNE BENTHIQUE » DE RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE.....</u>	<u>17</u>

<u>MS44 – METTRE EN PLACE UNE CONVENTION AVEC L’EID DÉFINISSANT LES CONDITIONS DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES.....</u>	<u>17</u>
<u>MS45 – PRÉCISER, SI NÉCESSAIRE, LES LIMITES DU DPM.....</u>	<u>18</u>
<u>2. PRESTATION D’ACCUEIL ET D’ANIMATION (PA, CC).....</u>	<u>19</u>
<u>PA1 – RÉALISER DES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES « GRAND PUBLIC ».....</u>	<u>20</u>
<u>PA2 – RÉALISER DES ANIMATIONS AUPRÈS DES ÉCOLES LOCALES.....</u>	<u>21</u>
<u>PA3 – RÉALISER DES ANIMATIONS AUPRÈS D’ORGANISMES DE FORMATION AUX MÉTIERS LIÉS À L’ENVIRONNEMENT.....</u>	<u>21</u>
<u>CC4 – ELABORER DES OUTILS DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE À L’ATTENTION DU GRAND PUBLIC.....</u>	<u>22</u>
<u>CC6 – PARTICIPER AU RÉSEAU RENET (RÉSEAU DES ANIMATEURS NATURE EN MARAIS POITEVIN).....</u>	<u>22</u>
<u>CC7 – CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DU PÔLE DES ESPACES NATURELS DU MARAIS POITEVIN.....</u>	<u>22</u>
<u>CC8 – PARTICIPER AUX PROGRAMMATIONS DES ACTIVITÉS DES OTSI LOCAUX.....</u>	<u>22</u>
<u>3. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L’ENVIRONNEMENT (SP).....</u>	<u>23</u>
<u>SP2 – ADAPTER LA RÉGLEMENTATION MARITIME AUX EXIGENCES D’UN ESPACE PROTÉGÉ.....</u>	<u>24</u>
<u>SP3 – FAIRE RESPECTER LA RÉGLEMENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAIE DE L’AIGUILLON.....</u>	<u>25</u>
<u>SP5 – ASSURER LA POLICE DE LA CHASSE EN BORDURE DE RÉSERVE.....</u>	<u>26</u>
<u>SP8 – PARTICIPER AUX ÉVALUATIONS D’INCIDENCE DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES DANS LE SITE NATURA 2000.....</u>	<u>27</u>
<u>4. INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP,CI).....</u>	<u>28</u>
<u>CI3 - METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR LES STRUCTURES D’ÉQUIPEMENTS PASTORAUX ET LES OUVRAGES HYDRAULIQUES.....</u>	<u>29</u>
<u>IP3 – LUTTER CONTRE L’INSTALLATION DES ESPÈCES INVASIVES OU ENVAHISSANTES ET/OU LIMITER LEUR EXPANSION.....</u>	<u>32</u>

<u>IP5 – CONTRIBUER AU FRANCHISSEMENT DES OUVRAGES HYDRAULIQUES POUR L'ICHTYOFAUNE (PAR DES DISPOSITIFS DE FRANCHISSEMENT PISCICOLE, DES MANŒUVRES DES OUVRAGES...)</u>	32
<u>5. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)</u>	34
<u>CS3 - SUIVRE L'ÉVOLUTION COMPARÉE DES HABITATS EN ZONE EXPLOITÉE ET NON EXPLOITÉE</u>	36
<u>CS5 – SUIVRE LA VÉGÉTATION (STRUCTURE, COMPOSITION) DES PRÉS SALÉS, DES DUNES ET DES ROSELIÈRES</u>	36
<u>CS9 – ASSURER LES SUIVIS ÉCOLOGIQUES NÉCESSAIRES À ÉVALUER LES MUTATIONS ÉCOLOGIQUES DANS LES ZONES DE PRÉLÈVEMENT FAISANT L'OBJET DE PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX</u> ...	40
<u>CS13 – SUIVRE LA PROGRESSION DE LA SÉDIMENTATION</u>	41
<u>CS17 – INVENTORIER LES OISEAUX NICHEURS</u>	42
<u>CS20 – SUIVRE LA MIGRATION POSTNUPTIALE À LA POINTE DE L'AIGUILLON</u>	43
<u>CS23 – ASSURER LE PROGRAMME STOC - EPS</u>	43
<u>CS26 – TESTER ET ASSURER LE PROGRAMME HALTE MIGRATOIRE</u>	44
<u>CS27 – ASSURER UN ILA « ORTHOPTÈRES »</u>	44
<u>CS29 – SUIVRE LES POPULATIONS DE MOUSTIQUE ET L'IMPACT DES TRAITEMENTS</u>	44
<u>CS31 – CONCEVOIR UN PROTOCOLE DE SUIVI DES POPULATIONS DE BATRACIENS ET DE REPTILES</u>	44
<u>CS32 – POURSUIVRE L'INVENTAIRE DES ARTHROPODES</u>	44
<u>CS34 – ASSURER LE SUIVI ANNUEL DE LA QUALITÉ DES PEUPEMENTS BENTHIQUES POUR CONTRIBUER À L'ÉVALUATION DES HABITATS LITTORAUX - RNF</u>	45
<u>6. LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE (PR)</u>	46
<u>PR5 – POURSUIVRE LE PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES RÉGIMES ALIMENTAIRES ET COMPORTEMENTS DES LIMICOLES SUR LA VASIÈRE</u>	47
<u>PR6 – PARTICIPER AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE VISANT À LA COMPRÉHENSION DU FONCTIONNEMENT DE LA BAIE DE L'AIGUILLON</u>	47
<u>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</u>	48

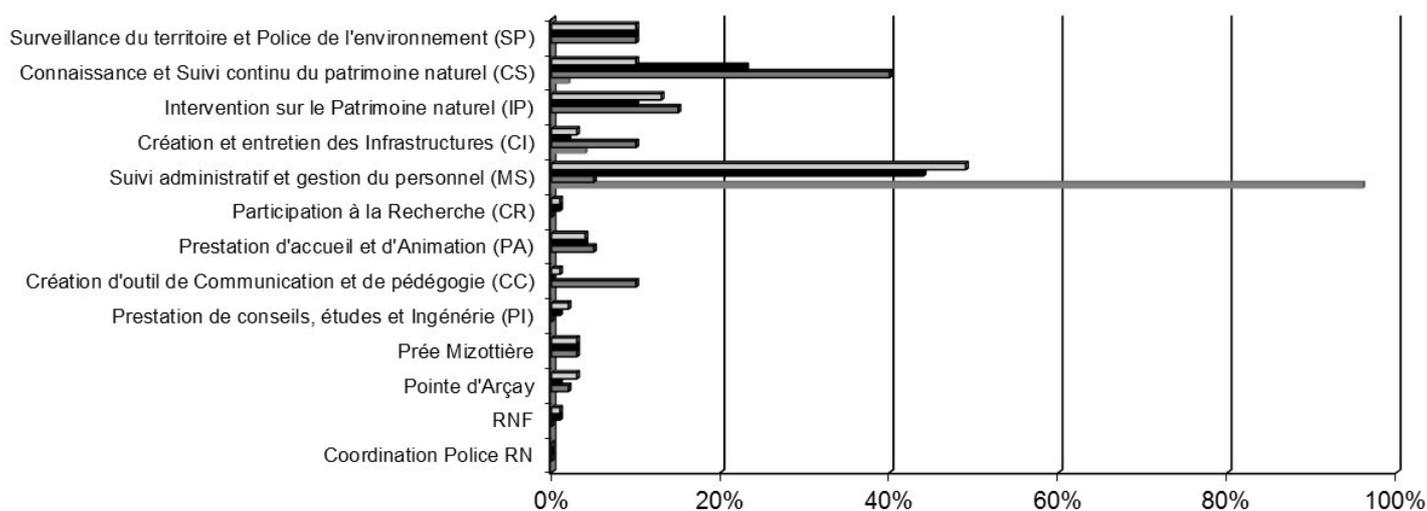
1. SUIVI ADMINISTRATIF ET GESTION DU PERSONNEL (MS)

Les ressources humaines

La direction de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon en Vendée a été assurée par Christophe BAYOU, Délégué Interrégional Bretagne-Pays de la Loire de l'ONCFS. En Charente-Maritime, Thierry CLAUSSE, Délégué Interrégional Poitou-Charentes-Limousin de l'ONCFS assure la direction. Ils sont assistés dans cette mission par Yves VERILHAC, Directeur Général de la LPO et par Ségolène TRAVICHON, responsable du service « Espaces Protégés » de la LPO.

Emmanuel JOYEUX, employé par l'ONCFS, est conservateur de la Réserve Naturelle – partie vendéenne ; Frédéric CORRE, employé par la LPO, assure quant à lui la fonction de conservateur pour la partie charentaise de la baie. Sylvain HAIE, employé par la LPO, est garde technicien sur la Réserve Naturelle. Evelyne LEFEBVRE assure le secrétariat de la réserve naturelle à mi-temps, sous la forme d'un Contrat Unique d'Insertion. Lydie GOURRAUD a été recrutée 3 mois en CDD entre juillet et octobre 2015 afin d'assurer le suivi de la Spartine anglaise. Il est à noter qu'Emmanuel JOYEUX a été en arrêt maladie du 28 avril au 20 mai ainsi que Frédéric CORRE du 1^{er} au 15 juin 2015.

Le tableau 1 récapitule l'activité de l'équipe de la réserve naturelle entre septembre 2014 et août 2015. Les tâches administratives représentent toujours une part importante de l'activité, encore amplifiées par le montage du projet Life en baie de l'Aiguillon. L'activité de police est centrée autour de la police de la pêche à la civelle, la surveillance du respect de la réglementation de la réserve naturelle et la police de la chasse en périphérie immédiate de l'espace protégé. Les suivis scientifiques concernent entre autre les pêches scientifiques, les comptages mensuels et les suivis des passereaux nicheurs et cette année pour Sylvain HAIE, un temps de travail très important sur la cartographie des habitats des prés salés. Les interventions sur le patrimoine naturel concernent principalement la gestion des activités agricoles sur les prés salés de la baie de l'Aiguillon.



	Coordination Police RN	RNF	Pointe d'Arçay	Prée Mizottière	Prestation de conseils, études et Ingénierie (PI)	Création d'outil de Communication et de pédagogie (CC)	Prestation d'accueil et d'Animation (PA)	Participation à la Recherche (CR)	Suivi administratif et gestion du personnel (MS)	Création et entretien des Infrastructures (CI)	Intervention sur le Patrimoine naturel (IP)	Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel (CS)	Surveillance du territoire et Police de l'environnement (SP)
■ E. JOYEUX	0%	1%	3%	3%	2%	1%	4%	1%	49%	3%	13%	10%	10%
■ F. CORRE	0%	1%	1%	3%	1%	0%	4%	1%	44%	2%	10%	23%	10%
■ S. HAIE	0%	0%	2%	3%	0%	10%	5%	0%	5%	10%	15%	40%	10%
■ E. LEFEBVRE									96%	4%		2%	

Tableau 1 Répartition de l'activité de l'équipe de la réserve naturelle

Les services départementaux de l'ONCFS (Vendée et Charente-Maritime) et les Brigades Mobiles d'Intervention de l'ONCFS (Poitou-Charentes-Limousin et Bretagne Pays de Loire) participent en appui technique à la gestion de ce site tout en poursuivant leur mission régalienne de police de la Nature. Le tableau 2 récapitule la participation des différents services de l'ONCFS aux missions de la réserve naturelle. Cette participation s'élève à 146,5 j/agent entre septembre 2013 et août 2014, soit

une baisse de 50 jours d'activité par rapport à l'année précédente avec une baisse de 59 jours matière de police de la nature et une augmentation de 9 jours de mission technique.

	Mission de police	Mission technique	Total général
SD Vendée	33 j	16 j	49 j
BMI Bretagne Pays de Loire	4,5 j	32 j	36,5 j
SD Charente-Maritime	5 j	10 j	15 j
BMI Poitou-Charentes	10 j	20 j	30 j
Service technique (DIR, CNERA)		16 j	16 j
TOTAL	52,5 j	94 j	146,5 j

Tableau 2 Répartition de l'activité des différents services de l'ONCFS en baie de l'Aiguillon

La LPO France assure la coordination de la base de données partagée SERENA sur les réserves naturelles de Charente-Maritime et de Vendée. La LPO est fortement investie dans la mise en place de la nouvelle méthodologie de rédaction des plans de gestion avec 2 réserves qui font l'objet d'une convention avec l'AAMP pour être site pilote pour la mise en place des tableaux de bord (7 îles et Moëze-Oléron). Ainsi qu'auprès de 3 autres réserves engagées dans la démarche à l'occasion de la rédaction de leur nouveau plan de gestion (Saint Denis du Payré, Müllembourg et Marais de la Vacherie).

La LPO « Marais Poitevin », la LPO « Vendée », la LPO « Charente-Maritime », la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée participent également à cette gestion à travers de comptages et de suivis écologiques

MS1 – Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j / an	1 j	ONCFS	Fct

L'équipe de la réserve naturelle a participé à 2 réunions du SAGE Vallée du Lay.

MS2 – Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	0,5 j / an	0,5 j	ONCFS	Fct

La coordination des 3 SAGES du Marais Poitevin est maintenant réalisée par l'Etablissement Public du Marais Poitevin. Il n'y a donc plus de commission Inter-SAGE à proprement parlé.

MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j / an	4 j	ONCFS	Fct

Les 2 conventions de gestion des prés salés ont été renouvelées en 2014 sur les 2 départements. Rappelons que ces conventions confient par l'Etat la gestion agricole des prés salés à l'ONCFS. Elles permettent au gestionnaire d'attribuer les autorisations temporaires d'occupation du Domaine Public Maritime aux exploitants agricoles et de percevoir une redevance dont le montant est prioritairement destiné à la gestion des prés salés. Les sommes non dépensées au cours d'une année sont rendues à l'Etat. Ces conventions ont une durée de validité de 9 ans.

MS4 – Participer aux comités de pilotage « mizottes »															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

MS5 – Participer au comité de gestion du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis										
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

MS6 – Participer aux comités géographiques du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis										
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Le décret portant création du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été signé le 15 mai 2015. Emmanuel JOYEUX a été nommé au comité de gestion du parc dans le collège des personnes qualifiées géographiques pour traiter des sujets, projets ou activités dont les effets sur le milieu marin sont limités. La réserve naturelle est incluse dans le comité « littoral vendéen », à l'espace du parc naturel marin délimité par la bande côtière de 1,5 mille marin le long de la côte de la Vendée, incluant l'ensemble de la baie de l'Aiguillon. Ces comités ne se sont pas encore réunis.

MS7 – Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	1 j / an		RNN	Fct
MS8 – Participer aux comités de pilotage des sites naturels du marais Poitevin (RNN, RNR, etc.)															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct
L'équipe de la réserve naturelle a participé aux comités consultatifs de la RNN Michel Brosselin- Saint Denis du Payré et de la RNR de la Vacherie.															

MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais Poitevin »															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	3 j / an	4 j	RNN	Fct
2015 a vu la mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques pour la période 2015-2020. L'Etablissement Public du Marais Poitevin en est l'opérateur pour le Marais Poitevin. Comme quasiment tous les contrats en cours devaient être renouvelés pour le printemps 2015, le comité de pilotage MAEC « Marais Poitevin » s'est réuni à 4 reprises notamment pour définir les cahiers des charges des mesures applicables sur le territoire. Ainsi une nouvelle mesure « Mizottes » a été définie.															

MS10 – Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
L'équipe de la RNN a participé aux conseils de mouillage de Chenal Vieux et de l'Epine ainsi qu'à une réunion concernant l'organisation des mouillages sur le canal de Luçon, organisée par le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize. Un contact régulier avec les présidents des associations gestionnaires a eu lieu.															

MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	0,5 j	RNN	Fct
E. Joyeux a participé à une Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage de Vendée.															

MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
L'entretien des digues est une problématique cruciale lors de l'élaboration des PAPI. Cette action est susceptible à la fois d'avoir un impact environnemental mais aussi de recréer des corridors à proximité de la baie. C'est dans cette optique que les gestionnaires de la RNN se sont impliqués auprès du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize pour assurer un inventaire préalable de l'avifaune nicheuse le long du Canal de Luçon (et ce en lien avec les inventaires réalisés en baie de l'Aiguillon) et pour participer aux réunions visant à définir les nouvelles modalités d'aménagement.															

MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct
Cette année, 3 stages ont été réalisés sur la réserve naturelle :															
➤ Adeline PIOCHE, dans le cadre d'un Master 2 « Géographie appliquée à la gestion littorale » à															

l'université de La Rochelle, a réalisé un stage sur le suivi de la qualité de l'eau en baie de l'Aiguillon du 16/02/2015 au 16/08/2015.

- Marianne CHASSAGNOUX, dans le cadre d'un Master 1 « Ecologie et Biologie des Populations » à l'université de Poitiers, a réalisé un stage sur le suivi des anatidés et limicoles nicheurs sur le site de la Prée Mizottière du 27/04/2015 au 3/07/2015.
- Auriane MOUSNIER, en première « Sciences et Technique de l'Agronomie et du Vivant » au Lycée professionnel de Briacé, a réalisé un stage sur la cartographie des rigoles des prés salés du 9/02/2015 au 13/02/2015 et du 15/06/2015 au 10/07/2015.

MS14 – Formation du personnel de la réserve																
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	15 j / an		RNN	Fct

Aucune formation n'a été réalisée par les agents de la réserve naturelle entre septembre 2014 et août 2015.

MS15 – Réunion interne LPO																
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
2												Annuelle	4 j / an	5 jj	RNN	Fct

Frédéric CORRE a participé au séminaire du service espaces protégés de la LPO les 29 et 30 juin 2015, ainsi qu'à 3 réunions de service.

MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)																
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Annuelle	20 j / an	22 j	RNN	Fct

L'entretien des locaux et du matériel est réalisé en partie par l'équipe de la réserve naturelle. Cela concerne principalement l'entretien du bateau, de l'outillage et le suivi de l'entretien des véhicules. Concernant les locaux, cela concerne le réaménagement du laboratoire et l'entretien des bureaux, de l'atelier et le suivi de la chaudière (notamment vidange régulière du cendrier) et de la VMC double flux.

MS17 – Réunion interne ONCFS																
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
2												Annuelle	4 j / an	7 j	RNN	Fct

Cette opération regroupe différents types d'activités d'Emmanuel Joyeux :

- Entraînement au tir et gestes techniques
- Participation à la politique de l'Etablissement en matière d'Espaces Protégés (1 journée).

MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles																
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

Le suivi quotidien des budgets de la réserve naturelle est assuré par les 2 conservateurs.

- Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle charentaise est assuré par le service comptable de la LPO France, coordonnée par la chef du Service Espaces Protégés,
- Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle vendéenne est assuré par Direction Interrégionale Bretagne Pays de Loire de l'ONCFS, en lien avec la Direction Financière – Division Convention de

l'établissement.

MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	1 j / an	4 j	RNN	Fct

Emmanuel JOYEUX a participé au Conseil Scientifique du 19 mars 2015. Un point concernait un projet de campagne de carottage dans les schorres pour retracer l'historique des submersions et des tempêtes, présenté par Éric Chaumillon, (université de La Rochelle-UMR LIENSs 7266) – avis favorable du conseil scientifique.

MS22 – Activer la procédure d'alerte et de gestion en cas d'urgence submersion

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	?		RNN	Fct

Aucun évènement climatique n'a nécessité l'activation de la procédure d'alerte et de gestion en cas de submersion sur des locaux accueillant l'équipe gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon.

MS24 – Assurer le référencement informatique de toutes les archives de la RN afin de pouvoir les mobiliser rapidement en cas de besoin

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

Cette année, un important travail de référencement de toute la documentation numérique a été réalisé sous Zotero, logiciel de gestion de références. Ainsi plus de 1000 documents ont été référencés.

MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an	60 j	RNN	Fct

Un projet de Life+ 2014 Nature a été déposé auprès de la Commission Européenne en octobre 2014. La coordination du projet Life est assurée par la Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. La LPO et l'ONCFS étant bénéficiaires associés du projet. Le projet a pour objet un certain nombre de travaux et d'études en baie de l'Aiguillon, intégrés au plan de gestion de la réserve naturelle :

- Expérimentation d'enlèvement de gisements sauvages d'huîtres japonaises (IP1),
- Elaboration et mise en œuvre d'un protocole expérimental d'enlèvement de la Spartine anglaise (CS28, IP3),
- Etude de l'utilisation de la baie de l'Aiguillon et des marais périphériques par les anatidés hivernants (PR4),
- Mise en place d'un suivi de la qualité de l'eau en baie de l'Aiguillon (CS11).

Le projet a été dans un premier temps mis sur liste d'attente avant d'être « repêché » par la Commission Européenne fin août 2015. Nous sommes dans l'attente de la réponse définitive de la Commission Européenne. Il est à noter que l'action concernant la mise en œuvre d'un protocole expérimental de lutte contre la Spartine anglaise a été supprimée du projet suite aux prospections réalisées cette année (cf. CS28).

MS26 – Rédiger le rapport annuel d'activités et assurer la saisie dans la base de données ARENA

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct

Le rapport d'activités 2013 a été saisi sous ARENA. Dans le cadre d'un projet de renouvellement de l'outil, Emmanuel JOYEUX a participé à deux groupes de travail au Ministère pour faire évoluer l'outil.

MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Avec les Comités Régionaux de la Conchyliculture, les contacts ont principalement concernés l'enlèvement des gisements d'huîtres japonaises et la qualité de l'eau.

Il n'y a pas eu de contact particulier avec les Comités Régionaux des Pêches et des Elevages Marins.

MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	6 j	RNN	Fct

Les contacts sont réguliers avec les Association Syndicales de Marais et les syndicats mixtes en charge de la gestion de l'eau.

MS29 – Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	3 j	RNN	Fct

La réserve de la pointe d'Arçay (cogérée par l'ONCFS et par l'ONF) est un des reposoirs principaux de la baie de l'Aiguillon pour les oiseaux d'eau. De plus, le pré salé de la pointe d'Arçay constitue un témoin intéressant puisqu'il n'a jamais été exploité par l'homme. Cela constitue donc un point de comparaison intéressant avec le fonctionnement des prés salés de la baie de l'Aiguillon en ce qui concerne le rôle de nourricerie pour les poissons ou pour la nidification des oiseaux. Les gestionnaires de la RNN Baie de l'Aiguillon sont donc amenés à participer à l'élaboration de protocoles communs aux sites et plus ponctuellement à renforcer les équipes en place pour des suivis demandant de la main d'œuvre (exemple : pêche scientifique).

MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	3 j / an	4 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle a participé cette année aux réunions du PAPI de la baie de l'Aiguillon concernant notamment l'étude hydraulique complémentaire à l'échelle de la baie de l'Aiguillon et de l'estuaire de la Sèvre Niortaise.

MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	1 j / an		RNN	Fct

Il n'y a pas eu de réunion du comité de pilotage de la Prée Mizottière.

MS32 – Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	10 j / an	18 j	RNN	Fct

Le plan de gestion de la Prée Mizottière n'est plus à jour mais différentes actions prévues sont toujours d'actualité notamment celles dédiées à la gestion écologique du site et à l'intégration du site dans une démarche de valorisation écologique. Par ailleurs, notons qu'une partie de ce projet est intégré dans le LIFE

« Baie de l'Aiguillon » (gestion hydraulique, plateforme d'observation).

Cette action intègre à la fois la phase administrative du projet et surtout la phase gestion (gestion des ouvrages hydrauliques et suivis des travaux).

MS33 – Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	1 j / an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

MS34 – Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Une convention entre l'ONCFS et le Conservatoire du Littoral a été signée le 17 mars 2015. Elle concerne principalement l'utilisation des locaux mais prévoit aussi l'intervention des gestionnaires (ONCFS/LPO) pour la gestion du site.

MS35 – Participer au Forum des Aires Marines Protégées

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	4 j / an	2 j	RNN	Fct

Emmanuel JOYEUX a participé au Forum des Aires Marines Protégées à Brest le 5 octobre 2015. F. CORRE a participé à l'atelier de façade des Aires Marines Protégées à Arcachon le 16 décembre 2014.

MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	15 j / an	6 j	RNN	Fct

Frédéric CORRE a participé au séminaire des commissions et assemblée générale de Réserves Naturelles de France qui se sont tenus à Dijon les 7 et 8 avril 2015. Il a participé aux réunions de la commission « Personnel » et du groupe « Police ».

MS37 – Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	6 j	RNN	Fct

Sylvain HAIE et Emmanuel JOYEUX en tant que correspondant PELAGIS (échouage mammifères marins) sont intervenus pour un échouage de Dauphin commun sur la commune de Jard sur Mer.

MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette année, l'équipe de la réserve naturelle n'a participé à aucun séminaire ou colloque.

MS39 – Participer à la rédaction d'articles scientifiques

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	10 j / an	5 j	RNN	Fct
<p>L'équipe de la réserve naturelle a participé à la rédaction d'un article scientifique en 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ GODET (L.), POURINET (L.), JOYEUX (E.), VERGER (F.) 2015 – Dynamique spatiale et usage des schorres de l'Anse de l'Aiguillon de 1705 à nos jours. Enjeux de conservation d'un patrimoine naturel littoral marin. CYBERGEO (2015) 															

MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
<p>Un article de vulgarisation a été rédigé en 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ JOYEUX (E.), CORRE (F.), HAIE (S.) 2015 – Une étude du rôle du pré salé pour les poissons L'Oiseau Magazine 120 (2015) : 34pp. 															

MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	4 j / an		RNN	Fct
<p>Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.</p>															

MS42 – Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	10 j	RNN	Fct
<p>L'ONCFS en tant que co-gestionnaire de la RNN de la baie de l'Aiguillon assure la coordination des suivis ayant trait aux limicoles et aux anatidés hivernants et migrateurs de l'observatoire du patrimoine naturel piloté par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. De fait, E. Joyeux participe aux réunions liées à ce sujet que ce soit lors des rendus d'étude ou pour la participation à la vie de l'observatoire. Il a également participé à l'enquête « limicoles nicheurs » réalisée cette année sur le Marais Poitevin.</p>															

MS43 – Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	3 j	RNN	Fct
<p>Un agent de la réserve naturelle a participé à l'observatoire Patrimoine Naturel Littoral RNF-AAMP les 18 et 19 décembre 2014 à Le Teich (33) et à la réunion du groupe de travail « indicateurs limicoles » le 25 mars 2015 à Nantes.</p>															

MS44 – Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
<p>Le gestionnaire de la réserve naturelle travaille avec l'EID depuis 3 ans (17 et 85) dans le cadre d'un protocole de suivi des gîtes larvaires et de capture de moustiques adultes (suivi des espèces présentes et évaluation des nuisances). Cette année, ce suivi a fait l'objet d'une convention qui détaille les modalités d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prospections larvaires et captures de moustiques adultes. Les prospections se font après les 															

grandes marées sur les mizottes de Champagné les Marais, Triaize et Esnandes. Un calendrier des prospections est établi au préalable,

- Déplacements en véhicule à l'intérieur du site prohibés,
- Pas d'intervention de traitement.

MS45 – Préciser, si nécessaire, les limites du DPM

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

2. PRESTATION D'ACCUEIL ET D'ANIMATION (PA, CC)

PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »																
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct

Animations réalisées par l'équipe de la réserve naturelle

Entre septembre 2014 et août 2015, 497 personnes ont été accueillies par l'équipe de la réserve naturelle (Figure 1).

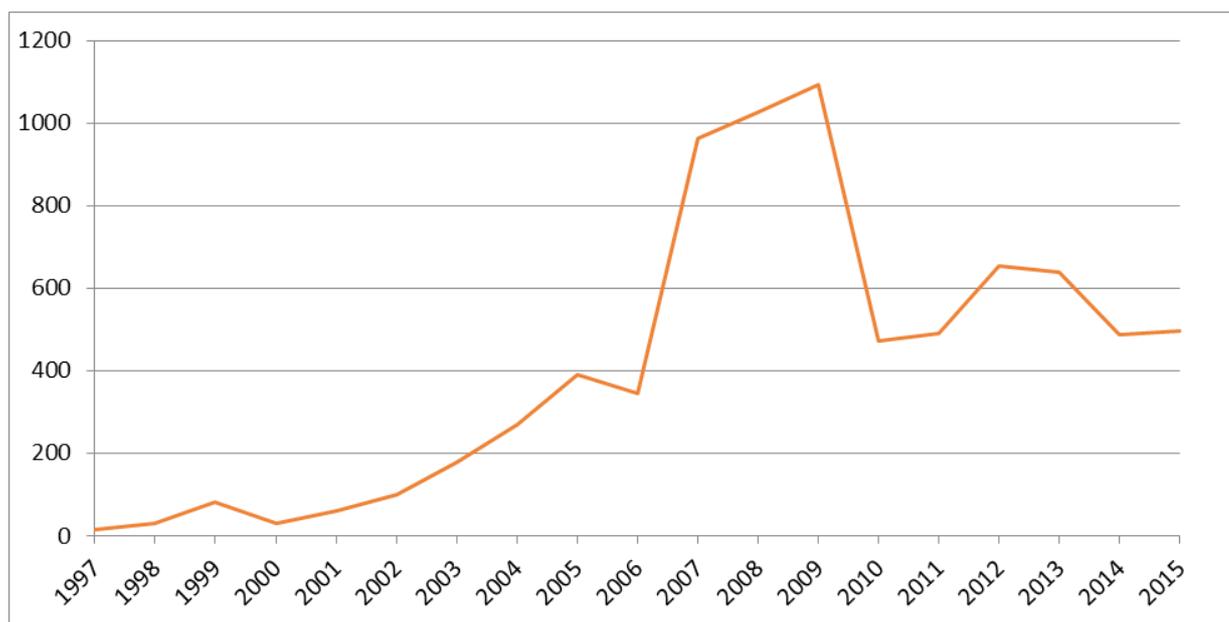


Figure 1 Evolution du nombre de personnes accueillies par les permanents de la réserve naturelle entre 1997 et 2015

L'équipe de la réserve naturelle a réalisé 10 animations à destination de publics spécialisés (étudiants, administration, associations) pour 195 personnes accueillies (tableau 3). Ces animations grand public visent avant tout à faire connaître la réserve naturelle et son patrimoine naturel aux habitants riverains de la baie de l'Aiguillon. Le programme annuel est défini avec les offices de tourisme des communes riveraines de la réserve naturelle (Office de tourisme des Isles du Marais Poitevin, Office de tourisme de l'Aiguillon sur Mer, Office de tourisme du Pays Né de la Mer, Maison de la baie du Marais Poitevin).

Date	Animations	Effectif
dimanche 21 septembre 2014	Fête du PARC Marais Poitevin-St benoist s/mer	60
dimanche 19 octobre 2014	Pointe St Clément	4
dimanche 23 novembre 2014	Prée Mizottière (visite ferme JP)	8
dimanche 21 décembre 2014	Mizottes de Triaize	11
Samedi 7 février 2015	Journée Mondiale des zones humides (pointe Saint Clément)	20
Dimanche 8 mars 2015	Mizottes de Champagné les Marais	16
Dimanche 22 mars 2015	Pointe de l'Aiguillon	23
Dimanche 19 avril 2015	Pointe de l'Aiguillon	17
Samedi 16 mai 2015	Mizotte de Triaize	25
Mardi 11 août 2015	La Prée Mizottière	11
Total Général		195

Tableau 3 Animations grand public réalisés les permanents de la réserve naturelle entre septembre 2014 et août 2015

L'équipe de la réserve naturelle a participé à la Fête Parc Interrégional du Marais Poitevin le 21 septembre 2014 à Saint Benoist sur Mer.

PA2 – Réaliser des animations auprès des écoles locales															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an		RNN	Fct
<p>Cette opération n'a pas été réalisée (pas de demande). Nous pouvons signaler qu'un appel à projets innovants en Education à l'Environnement et au Développement Durable porté par le Parc naturel régional du Marais poitevin en partenariat avec le rectorat de Poitiers a été lancé pour les CE2-CM1-CM2 des écoles du territoire du PNR. Ce projet vise à l'appropriation du territoire du parc par les enfants et devra impliquer au minimum 2 membres du réseau RENET pour chaque projet. Le même appel à projet pour le Vendée devrait être lancé ultérieurement.</p>															

PA3 – Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct
<p>L'équipe de la réserve naturelle a réalisé 13 animations à destination de publics spécialisés (étudiants, administration, associations) pour 302 personnes accueillies (tableau 3)</p>															
Date		Animations												Effectif	
vendredi 12 septembre 2014		BTS 1 GPN Melle												30	
samedi 13 septembre 2014		Lycée Essonne												30	
lundi 13 octobre 2014		BTS PA 1 et 2 Melle												43	
Mercredi 22 octobre		Animation Lycée Bel Air												13	
Jeudi 23 octobre		Animation école des Affaires Maritimes												14	
Jeudi 6 novembre		Animation CLAS DDTM85												30	
jeudi 20 novembre 2014		BTS1 PA Les Vaseix												25	
Samedi 29 novembre		DSNE												20	
Mercredi 10 décembre 2014		Société des sciences naturelles de Charente-Maritime												6	
mercredi 14 janvier 2015		MASTER 2 GIANT La Rochelle												15	
Jeudi 5 février		Bac pro GMNF Lycée Nature												28	
vendredi 20/03/2015		Lycée Briacé BTS GPN												30	
Lundi 23/03/2015		BTS1 ACSE												18	
Total Général												302			
<p>Tableau 4 Animations à destination de publics spécialisés réalisés les permanents de la réserve naturelle entre septembre 2014 et août 2015</p>															

CC1 – Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	5 j / an	1 j	RNN	Fct
<p>Le panneau d'information de la pointe aux Herbes, vandalisé en 2014, a été remis en place.</p>															

CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	5 j / an	30 j	RNN	Fct
<p>Le site internet de la réserve est désormais en ligne. Une phase importante de rédaction et de mise à jour du contenu a mobilisé tout le personnel de la réserve.</p>															
<p>L'adresse du site est : http://www.reserve-baie-aiguillon.fr/</p>															

CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	4 j / an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des Animateurs Nature en Marais Poitevin)															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Les gestionnaires de réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon sont membres du réseau RENET (Réseau d'Education à la Nature, à l'Environnement et au Territoire Marais Poitevin) dont l'objectif est de valoriser et promouvoir les pratiques d'éducation à l'environnement en Marais Poitevin, notamment au travers d'une charte. La réserve naturelle participe aux rencontres du réseau.

CC7 – Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée.

CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Le programme d'animation grand public est réalisé avec les Offices de Tourisme de Chaillé les Marais, des Iles du Marais Poitevin, de l'Aiguillon sur Mer et de celui du Pays d'Aunis-Marais Poitevin (avec la Maison de la Baie du Marais Poitevin).

3. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (SP)

SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	10 j / an	20 j	RNN/EXT	Fct
<p>Les missions de pêche à la civelle ont été poursuivies lors de la saison 2014/2015 en partenariat avec l'ONEMA, les ULAMs 85 et 17, Gendarmerie maritime et l'ONCFS (BMI et SD85). 10 missions ont été effectuées entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} avril. Deux procédures ont été faites à des pêcheurs professionnels (pêche à moins de 50 m des écluses).</p> <p>A priori, le braconnage « amateur » semble avoir diminué sur le pourtour immédiat de la réserve naturelle.</p>															

SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	3 j / an	3 j	RNN	Fct
<p><u>Course de baleinière à Esnandes</u></p> <p>L'association Huit de la Baie a déposé en 2015 une demande d'autorisation de manifestation nautique concernant l'organisation d'une course de baleinière dont le parcours se situe dans le périmètre de la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon, sur la commune d'Esnande. Pour mémoire, l'arrêté autorisant cette course au titre de la réserve naturelle pour une durée de 5 ans est arrivé à échéance en 2013. Au vue des éléments fournis et de la période à laquelle la course est prévue, il n'y a pas eu d'opposition au déroulement de la manifestation. Une décision de la Préfecture de la Charente-Maritime a donc autorisé la course de baleinière dans la réserve naturelle le 18 juillet 2015 à partir de 13 h avec un maximum de 15 bateaux engagés et 2 bateaux ostréicoles pour l'encadrement de la course.</p> <p>Pour les prochaines années, il paraît nécessaire de renouveler, sous réserve de l'avis qui sera émis lors du prochain comité consultatif, l'autorisation de la course de baleinière, pour une période de trois ans par exemple.</p> <p><u>Arrêtés complémentaires aux décrets de la réserve naturelle</u></p> <p>Un certain nombre d'activités de loisir nouvelles se développent en baie de l'Aiguillon (Kite-surf, photographie animalière, promenade à cheval, kayak, drone, etc.) Ces pratiques peuvent engendrer un certain nombre de dérangement de la faune, notamment les oiseaux d'eau en hiver, et ne sont pas encadrées par les décrets de création de la réserve naturelle. Pour le gestionnaire, il apparaît dans ce cas nécessaire de prévoir des arrêtés complémentaires en Vendée et en Charente-Maritime. En effet, les décrets portant création de la réserve naturelle prévoient qu'en Charente-Maritime et en Vendée, les activités sportives ou touristiques doivent être réglementées par le ou les préfets compétents, après avis du comité consultatif. Ces mesures n'avaient jusqu'à présent pas été mises en œuvre car il n'y avait pas de nécessité de réglementer des activités qui ne se déroulaient jusque très récemment en baie de l'Aiguillon.</p> <p>La philosophie de tels arrêtés a été présentée au Conseil Scientifique en mars 2014. Un groupe de travail s'est donc constitué pour travailler sur le sujet, réunissant les services départementaux de l'ONCFS, les DDTM, les Directions Départementales de la Cohésion Sociale et le gestionnaire de la réserve naturelle. L'objectif est de soumettre aux comités consultatifs, 2 projets d'arrêtés complémentaires aux décrets réglementant les activités sportives et touristiques dans le périmètre de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon. Ce travail est en cours et n'est pas finalisé à ce jour.</p>															

SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	25 j / an	25 j	RNN/EXT	Fct

Le Tableau 5 récapitule les infractions constatées par les équipes de la réserve naturelle entre septembre 2014 et août 2015.

Date	Lieu	Infraction	Procédure
02/09/2014	Les Chaines	Quad sur la digue	Rappel règlementaire
02/09/2014	Les Chaines	voiture sans permis sur RN	Rappel règlementaire
05/09/2014	La Marina	Personne avec 2 chiens sans laisse	Rappel règlementaire
10/09/2014	Piste cyclable La Prée Mizottière	1 quad	Rappel règlementaire
25/09/2014	Port du Pavé	1 drone	Rappel règlementaire
03/11/2014	Triaize (luzerne JM)	3 chasseurs armés et 2 chiens sur la digue	
20/12/2014	Pointe Saint Clément	1 chien sur la cale	
20/12/2014	Mizottes de Charron	Traces de moto	
23/12/2014	Pointe de l'Aiguillon	2 Pêches sous la maille (palourde)	Rappel règlementaire
26/12/2014	Mizottes de Puyravault	Trace de chien	
01/02/2015	Pointe Saint Clément	Chien dans la RN	
03/02/2015	Mizottes de Charron	Traces de moto	
03/02/2015	Ecluse du Curé	Trace de moto sur la digue Ouest Charron	
04/02/2015	Pointe de l'Aiguillon	Trace de moto	
07/02/2015	Pointe Saint Clément	Chien dans la RN	Rappel règlementaire
15/04/2015	Corps de Garde	Trace de roue de moto récente	
07/05/2015	Port du Pavé	Dépôts d'ordures	
16/05/2015	Petit port de Saint Michel	Véhicule dans la RN+ feu dans la réserve	
28/05/2015	Sèvre-Niortaise	pose de verveux	
09/06/2015	Mizottes St Michel en l'Herm	Cueillette Salicorne	Rappel règlementaire
31/07/2015	Mizottes de Triaize	Chien dans la RN	Rappel règlementaire
04/08/2015	Pointe Saint Clément	Engin de pêche non autorisé et captures sous la maille	PV
18/08/2015	Mizottes de Chamagné	Pêche sans autorisation+ véhicule dans RN	Rappel règlementaire
20/08/2015	Port du Pavé	Dépôts d'ordures	

Tableau 5 Infractions constatées sur la réserve naturelle entre septembre 2014 et août 2015

Pour les infractions pour lesquels les agents commissionnés de la réserve naturelle ont pu interpellé les contrevenants, au minimum un rappel à la réglementation a été fait et une d'entre elles a fait l'objet de procès-verbal, rédigé par un agent commissionné de la réserve naturelle. Les infractions n'ayant fait l'objet d'aucune action particulière ont soit été constatées par du personnel non commissionné soit était des constats simples (trace de véhicule, dépôts de déchets, etc.).

SP4 – Coordonner les différents services de l'ONCFS															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j / an	2 j	ONCFS	Fct

La coordination des services de l'ONCFS est assurée par E. JOYEUX, conservateur de la partie vendéenne de la réserve naturelle. Ce travail a surtout été nécessaire pour la réalisation des missions de police civile dans le périmètre de la réserve naturelle.

SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an	5 j	ONCFS	Fct

Un certain nombre d'opération de contrôle des chasseurs de gibiers d'eau avec les différents services de l'ONCFS sont régulièrement réalisés. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la protection du patrimoine naturel de la réserve naturelle car ce sont les oiseaux d'eau qui stationnent sur la réserve naturelle qui sont chassés lors de leur sorties du site protégé.

SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d'activités															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j / an	8 j	RNN	Fct

En 2015, ce sont les digues à la mer d'Esnandes, entre la falaise d'Esnandes et la propriété de Monsieur Létoile, qui font l'objet de travaux afin de les rehausser à 5,1 m NGF (5 m NGF après tassement). Les travaux ont été autorisés à partir du 15 juillet 2015 par arrêté préfectoral. Ils sont effectués dans le cadre du PAPI du Nord Aunis, porté par le SYHNA, qui coordonne l'ensemble du système de défense sur le territoire avec un programme d'actions à mettre en œuvre entre 2014 et 2019. Il n'y a pas d'emprise de cet ouvrage sur la réserve naturelle et les matériaux utilisés proviennent de l'extérieur. Les travaux se font sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, la commune d'Esnandes restant propriétaire de la digue. A l'issue des travaux, la gestion de la digue sera également confiée au SIEAGH du Curé.

SP7 – Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Le décret n°83-228 du 22 mars 1983 modifié par le décret n°1349-2009 du 29 octobre 2009 fixe le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines. Il prévoit que l'obtention de concessions de cultures marines est soumise à minima à enquête administrative et que quand cela concerne une réserve naturelle, l'organe de gestion de celle-ci est consulté. De plus les gestionnaires de RN sont invités à participer aux commissions cultures marines quand les projets concernent l'augmentation ou la diminution du DPM concédé, le réaménagement de zones de cultures marines ou la modification des schémas des structures des exploitations des cultures marines compris dans le périmètre d'une réserve naturelle.

Le Tableau 6 récapitule les dossiers de concession de cultures marines sur lesquelles la réserve naturelle a été consultée par la DDTM en Vendée et en Charente-Maritime. Cela concerne les enquêtes administratives (EA) et les commissions « cultures marines » (CCM).

Date	Concession	Demandeur	Bénéficiaire	Type opération	Surface ou longueur	Caractéristiques actuelles	Caractéristiques demandées	Date expiration	Localisation	Avis RN
EA 17 01/15	22001829	GAREAU Père & fils		Renouvellement	50 m		Moule sur bouchot (captage/élevage)		MARSILLY	OK
EA 17 01/15	22003434	GAREAU Père & fils		Renouvellement	25 m		Moule sur bouchot (captage/élevage)		MARSILLY	OK
EA 17 01/15	22003825	GAREAU Père & fils		Renouvellement	50 m		Moule sur bouchot (captage/élevage)		MARSILLY	OK
EA 17 01/15	24004351	GAREAU Père & fils		Renouvellement	25 m		Moule sur bouchot (captage/élevage)		MARSILLY	OK

Tableau 6 Consultation RN au titre des autorisations de concessions de cultures marines en 2015

SP8 – Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an		RNN	Fct
Le décret du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000 impose l'évaluation des incidences des occupations temporaires du domaine public lorsqu'il est localisé, en tout ou partie, sur un site Natura 2000. Aucune étude d'incidence Natura 2000 n'a été réalisée cette année pour des travaux ou des occupations du DPM dans le périmètre de la réserve naturelle.															

SP9 – Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	2 j	RNN	Fct
Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.															

SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct
Frédéric CORRE a participé au comité stratégique de la DISEN de Charente-Maritime où les actions en matière de police des pêches à la civelle ont été présentées.															

4. INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL (.P, CI)

CI1 – Entretien des passages agricoles et voie d'accès

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	3 j / an	2 jrs	RNN	Fct

Pour permettre un accès facile et sécurisé des prés salés aux exploitants agricoles l'entreprise Baudry TP est intervenue pour la réfection de trois passages (Belle ile, La Bosse et le Pavé) comme l'illustre la figure 2.



Figure 2 Le passage de La Bosse

CI2 – Gérer le balisage réglementaire de la RN

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	3 j / an	2 jrs	RNN	Fct

Trois panneaux réglementaires abimés ou emportés par la marée ont été remplacés.

CI3 - Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux et les ouvrages hydrauliques

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

L'équipe de la réserve naturelle participe à la gestion du pâturage sur les digues en Vendée et à la mise en place de celui-ci sur les digues de Charron.

IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	5 j	RNN	Fct

Une expérimentation visant à l'enlèvement des amas d'huîtres japonaises sur 3 secteurs en Vendée et en Charente-Maritime a été incluse dans le cadre du projet de programme LIFE.

IP2 – Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

En 2015, les conditions de fauche ont été difficiles, ce qui a conduit à une exploitation hétérogène du pré salé :

- **En juin**, mois sec avec des précipitations faibles et un cumul de précipitation 32 mm,
- **En juillet**, mois sec avec des précipitations faibles et un cumul de précipitation 21 mm,
- **En août**, un mois plus pluvieux avec un cumul de 76 mm mais n'impactant pas la fauche.



Figure 3 : Zone fauchée en baie de l'Aiguillon en 2015

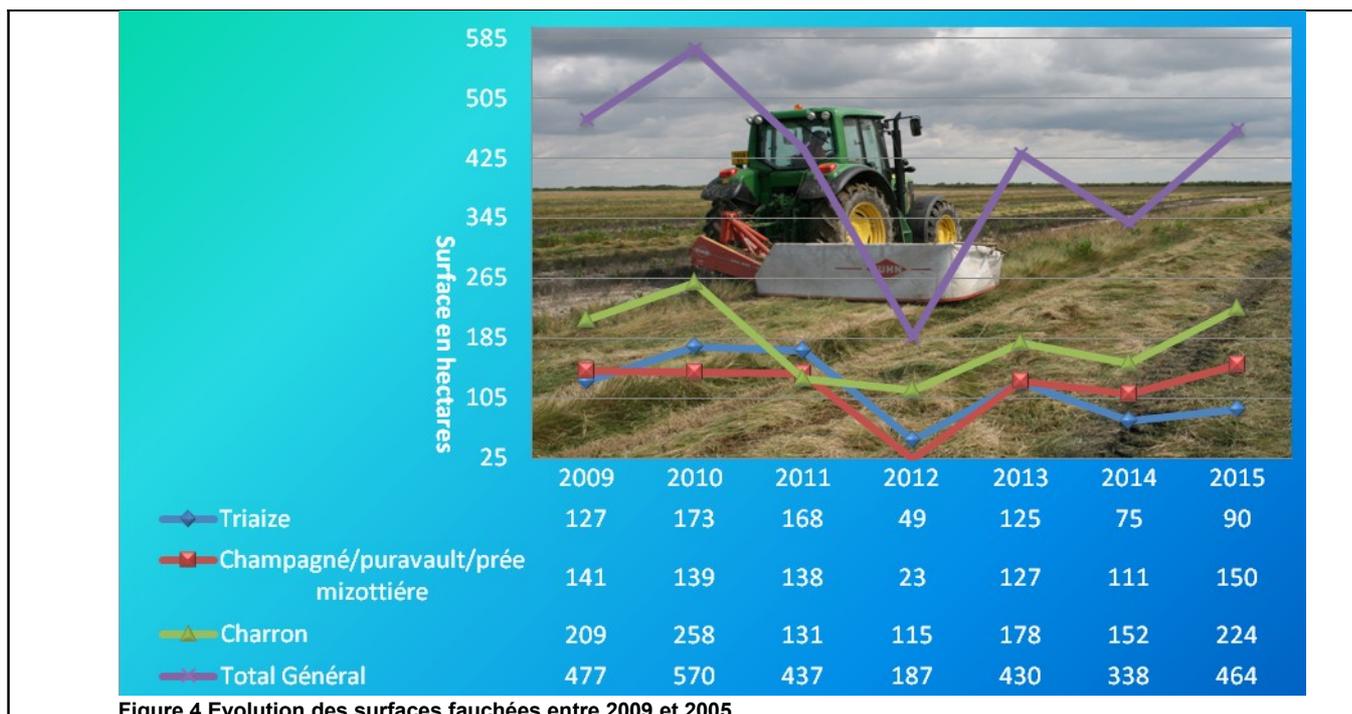


Figure 4 Evolution des surfaces fauchées entre 2009 et 2015

IP3 – Lutter contre l’installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	10 j / an	5 j	RNN	Fct
<p>Deux stages de citoyenneté, organisés par le Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ont permis de tester l’arrachage manuel de la Spartine anglaise sur les prés salés de Champagné les Marais. D’autre part des actions de luttes contre le Baccharis ont été menées par l’équipe de la réserve naturelle à la pointe de l’Aiguillon et sur les digues de la Prée Mizottière.</p>															

IP4 – Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons, épaves...)															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an	5 j	RNN	Fct
<p>Une partie des déchets de taille moyenne et accessible est évacuée tout au long de l’année, les bouées en état de resservir sont redistribuées aux mytiliculteurs. Les autres déchets ont été collectés par l’association ALIGATORE et par une journée citoyenneté réalisée avec le Service Pénitentiaire d’Insertion et de Probation de Vendée.</p>															

IP5 – Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l’ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an		RNN / Ext	Fct
<p>Aucune intervention n’a été réalisée en 2015 sur les portes à la mer de la baie de l’Aiguillon mais c’est un travail qui est en cours à l’échelle du marais Poitevin où plusieurs ouvrages ont été aménagés pour permettre le franchissement piscicole.</p>															

IP6 – Tester des zones de non fauche le long des rigoles

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
2												Annuelle	3 j / an		RNN	Fct

La quasi totalité des exploitants agricoles perçoivent des Mesures Agri-Environnementales (MAE) sur les parcelles de prés salés (propriété privée ou Domaine Public Maritime) et activent leur Droit à Paiement Unique et maintenant de Base sur ces parcelles. Aussi, les financements acquis au titre de ses deux mesures impliquent un certain nombre de contraintes dont celles d'avoir une zone exploitée dans la quasi-totalité et la garantie d'avoir un couvert végétal. L'exploitant a tout intérêt à souscrire une MAE uniquement sur les zones où il est susceptible de faucher.

Or, les zones les plus hautes et les plus fournies en Puccinellie maritime sont localisées généralement en bordure de rigoles. Empêcher la fauche de ces zones reviendrait donc à pénaliser un peu plus l'exploitant. Cette action ne peut donc se concevoir pratiquement dans le cadre des MAE actuelles. C'est pour cette raison que les gestionnaires souhaitent que soient intégrées dans le futur dispositif MAE, des mesures pouvant empêcher ponctuellement une exploitation à des fins biologiques sur un linéaire sans que cela génère un manque pour l'exploitant. Notons par ailleurs, qu'une telle mesure répondrait aussi à une demande des exploitants qui, en cas de saisons estivales difficiles, peuvent difficilement accéder à leur parcelle.

Concernant les DPU puis DPB, les gestionnaires de la réserve jugent surprenant leur activation sur des zones d'exploitation dite « précaires ».

IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l'Aiguillon

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	4 j / an	3 jrs	RNN	Fct

En 2015, aucune mise en place ou remplacement d'aménagements (Ganivelles, piquets) n'a eu lieu. Toutefois, les aménagements en place sont entretenus et réparés si nécessaire. Nous pouvons noter les dégradations récurrentes et volontaires que subit la clôture de fil lisse en bordure de route.

IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Yuthia) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon

IP9 – Permettre le nettoyage des chardons

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	8 j / an	5 j	RNN	Fct

En lien avec le syndicat mixte, vendée Sevre Nivaise et l'Association Syndicale des prises de Champagne, les zones ayant fait l'objet d'une prise de matériaux lors de la refaçon des digues et actuellement en eau ont été complétées par un chantier d'arrachage réalisé dans le cadre d'un stage de citoyenneté réalisé en juillet 2015 avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation. Une petite digue a été créée pour isoler les cultures des zones en eau. Une pompe de relevage permet de maintenir les cultures hors d'eau tout en faisant monter le niveau dans les zones de prélèvement. Compte tenu de la présence importante de cette plante, le propriétaire et la municipalité de Traize s'associent pour apporter des solutions à la lutte de cette espèce dans la réserve. La présence pérenne d'un éleveur ovien et donc la stabilité de la digue est liée aux solutions proposées.



Figure 5 Broyage de Chardon sur la digue de Traize

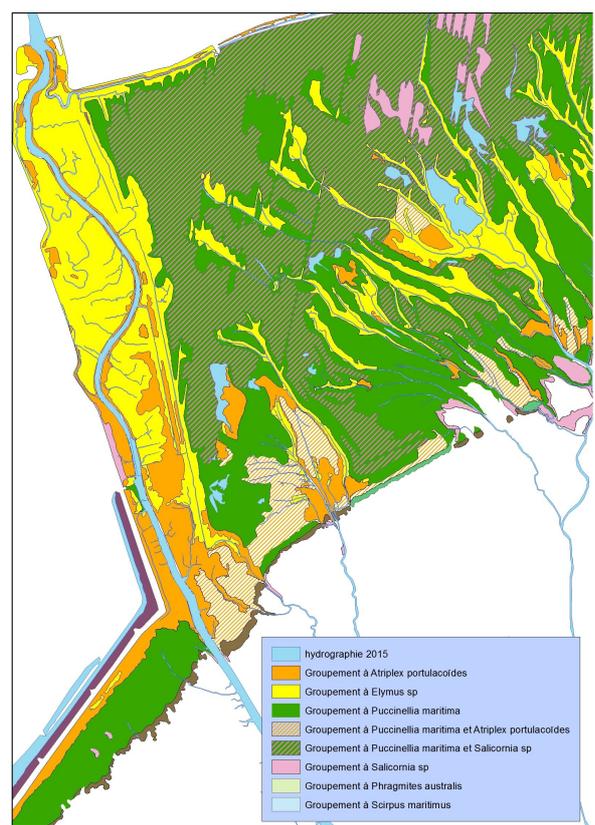
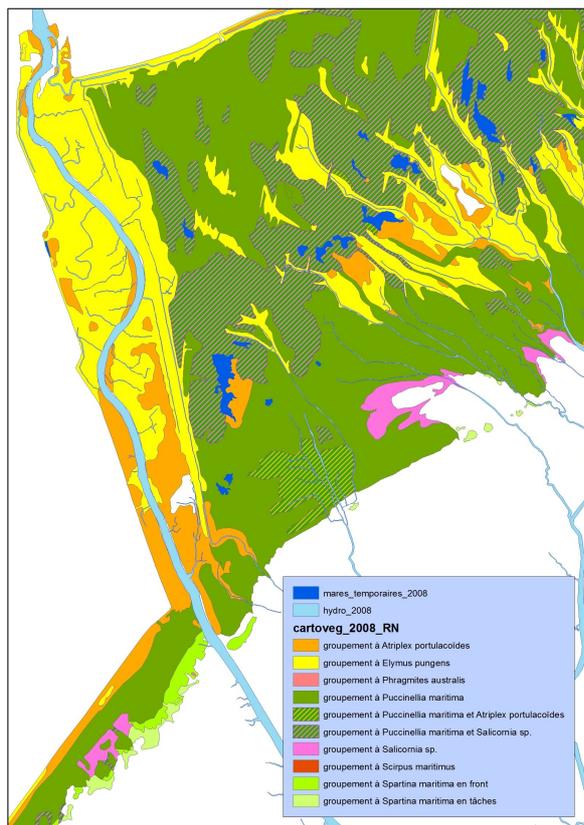
5. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)

CS1 – Poursuivre l'inventaire de la faune benthique et assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	4 j/an		RNN	Fct

Pas d'actions autres que celles réalisées via le protocole RNF et le travail avec l'Université de la Rochelle

CS2– Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	50 j/an	180 j	RNN/EXT	Fct

En lien avec l'actualisation de la typologie phytosociologique en cours de réalisation par les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) de Brest (CBNB) et du Sud-Atlantique (CBNSA), le gestionnaire a réalisé la mise à jour de la cartographie simplifiée des groupements végétaux de la Réserve. Ce travail a été conduit de mars à Août en combinant plusieurs méthodes. Les cartographies précédentes combinaient la photo-interprétation et sa vérification pour partie sur le terrain. Cette fois cette méthode a été appliquée mais en relevant chaque groupement directement sur le terrain au moyen d'une tablette couplée à un (voir deux) GPS et qui enregistre le déplacement en continu. Ce système a permis de palier le décalage des données photographiques aériennes et leur traitement de couleur. Toutefois ce mode de cartographie reste très consommateur de temps même si il évite un trop gros travail de traçage des entités sur SIG (ces dernières étant directement enregistrées lors du déplacement). La correspondance avec le travail du CBN, les anciennes cartographies et la nouvelle reste néanmoins à finaliser.



Extrait comparé des cartographies de 2008 et 2015

CS3 - Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	15 j/an		RNN	Fct

Le suivi annuel des surfaces agricoles réellement fauchées est présenté au point IP2. La comparaison de l'évolution des habitats dans 2 zones tests fauchées et non fauchées n'a pas été réalisé en 2015.

CS4 – Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact de la gestion sur la nourricerie de poissons															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Printemps/été	15 j/an	15 j	RNN	Fct

Dans le cadre de l'observatoire littoral de Réserves Naturelles de France, l'action CS4 s'est poursuivie à travers 3 sessions de pêche réalisées en mai, en juillet et en septembre sur les sites d'Esnandes, de Puyravault, de Triaize et de la pointe d'Arçay. Ces suivis ont été réalisés de manière concomitante avec les réserves de Séné, du golfe du Morbihan / Séné, d'Arès, de la baie de Saint-Brieuc et du site du Mont-Saint-Michel. Ainsi, à long terme, il sera possible d'évaluer la valeur de chaque site et de son évolution. E. JOYEUX assure la coordination de l'ensemble de ces suivis.

CS5 – Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j/an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

CS6 – Suivre le dérangement sur les oiseaux d'eau															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	15 j/an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	48 j/an	48 j	RN ONCFS FDC85 LPO	Fct/Ext

L'opération CS7 est intégrée à l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin et alimente l'Observatoire Littoral de Réserves Naturelles de France (volet limicoles) et Wetland International.

Tous les comptages mensuels ont été réalisés et assurés par les personnes suivantes : Maxime Bobineau (FDC85), Pascal BONNIN (FDC85), Hervé CHAUVEAU (ONCFS SD17), Jean-François CORNUAILLE (ONCFS CNERA AM), Frédéric CORRE (LPO), Philippe DULAC (ONCFS SD85), André FRANCOIS (ONCFS SD85), Christophe GILLETTE (ONCFS SD85), Olivier GIRARD (ONCFS CNERA AM), Sylvain HAIE (LPO), Emmanuel JOYEUX (ONCFS DR), Jacques MARQUIS (ONCFS BMI), Joël MOREAU (ONCFS BMI), Tanguy PLOMION (ONCFS SD 85), Jean-Stéphane REYNAUD (ONCFS SD17), Bertrand TROLLIET (ONCFS CNERA AM), Marianne CHASSAGNOUX (stagiaire ONCFS). Il faut noter que ce comptage est réalisé de manière simultanée avec les autres sites d'importance du Marais Poitevin. La synthèse mensuelle pour tous les sites est réalisée par le gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon.

Les résultats des comptages présentés ci-dessous intègrent l'éco-complexe de la baie de l'Aiguillon soit les sites de la baie de l'Aiguillon, de la pointe d'Arçay et des acquisitions CEL du Curé et de la Prée Mizottière (ces deux sites étant des reposoirs de marée haute pour de nombreux oiseaux d'eau).

Les Anatidés

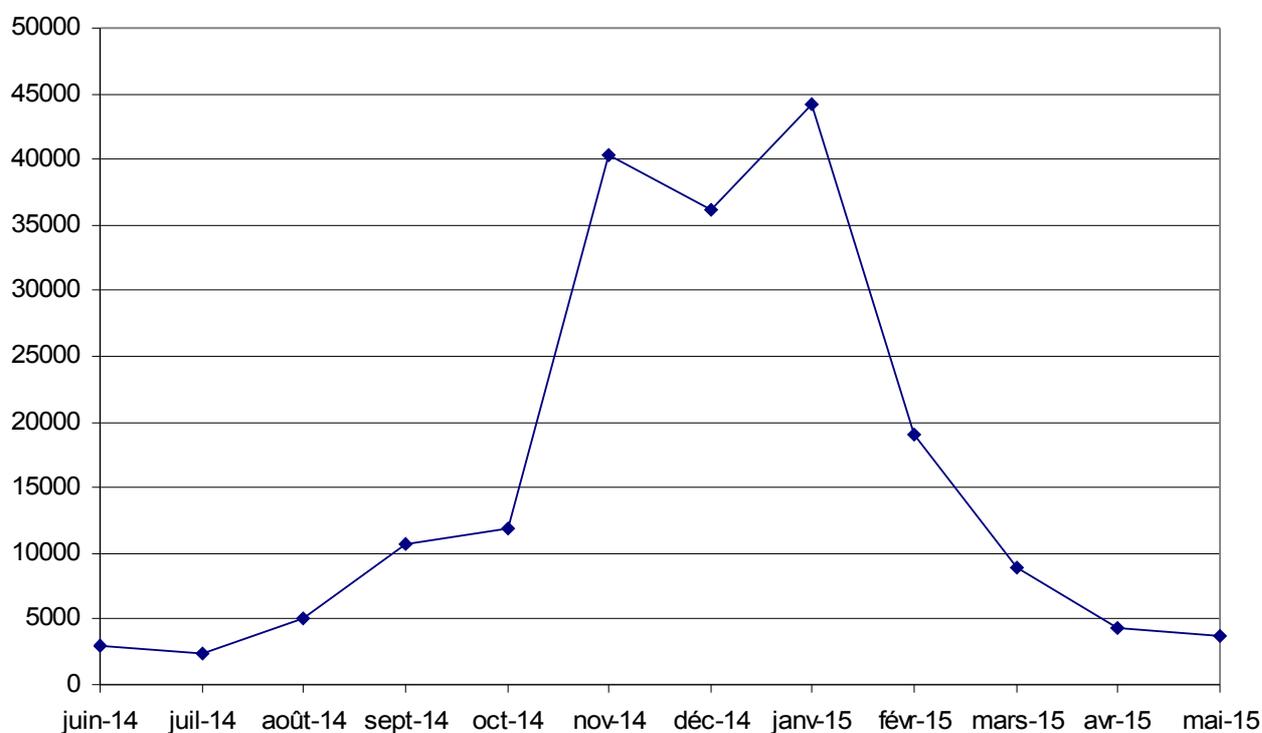


Figure 6 Evolution mensuel des effectifs d'anatidés sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

Les effectifs d'anatidés (figure 6) progressent dès août pour atteindre plus de 44000 individus en janvier 2015. A partir de février, les effectifs diminuent très rapidement. Les principales espèces présentes en janvier sont le Tadorne de Belon (6840 ind.), la Bernache cravant (9727 ind.), l'Oie cendrée (2363 ind.), le Canard colvert (9637 ind.), le Canard souchet (496 ind.), le Canard pilet (2946 ind.), le Canard siffleur (4970 ind.) et la Sarcelle d'hiver (7186 ind.).

En janvier 2015, l'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces (tableau 7) d'anatidés.

Comptage mi-janvier	Seuil WI	janv-15	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2013
Tadorne de Belon	3000	5914	9430	17750	13189	1
Canard siffleur	15000	4202	9152	4795	2016	4 38
Sarcelle d'hiver	5000	7186	10174	7983	2372	7
Canard colvert	45000	9637	7879	6482	8282	6
Canard pilet	600	2946	3951	3534	3908	1

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	40 j/an	80 j	RNN	Fct

Un constat : une nouvelle prospection de la présence de la Spartine anglaise en 2015 montre une nette progression de l'espèce. Rappelons que dans le cadre du programme Life en baie de l'Aiguillon, une action concernait des essais de lutte contre la Spartine anglaise sur les secteurs des mizottes de Champagné/Puyravault et Triaize.

Hors sur ces secteurs, une progression importante a été constatée. Sur Triaize, la progression est de 9 à 560 stations entre 2011 et 2015 mais une surface couverte passant de 13 m² à 814 m². Sur Champagné les Marais, on observe un développement exponentiel de l'espèce. Ainsi sur la zone sud des prés salés de Champagné, on passe de 141 à 3300 stations de Spartine anglaise avec une surface couverte par l'espèce qui passe de 68 à 837 m². Les figures 8 (situation en 2011) et 9 (situation 2015) illustrent cette progression sur ce secteur.

Cette situation amène à abandonner cette action pour plusieurs raisons :

- 1) L'arrachage manuel ou légèrement mécanisé (mini pelle), technique choisie car elle permet de cibler spécifiquement la Spartine anglaise en ayant un impact moindre sur les autres habitats (vasières et prés salés) n'est plus applicable car les surfaces sont maintenant trop importantes pour pouvoir les traiter manuellement dans les budgets prévus pour l'action,
- 2) Même avec un arrachage manuel, il y aurait un impact bien plus important sur les autres habitats de prés salés car il est constaté que l'extension entre 2011 et 2015 de l'espèce se fait beaucoup en mélange avec d'autres espèces (salicornes, puccinellie, aster, etc.). De plus, le développement des surfaces des stations de Spartine anglaise avec des limites « floues » rend difficile la détection de tous les pieds de spartine et augmente le risque de repousse (Figure 10),
- 3) Enfin, le statut de l'espèce est actuellement en discussion car si son caractère invasif et les atteintes à la biodiversité qu'elle est susceptible d'engendrer sont maintenant bien démontrés (Dortel et al., 2013), le statut d'espèce exotique est moins clair car *Spartina anglica* est l'hybride fertile d'une espèce autochtone (*Spartina maritima*) avec une espèce introduite (*Spartina alternifolia*). Ce point sera explicité par le réseau national d'expert (Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux) dans le cadre de la définition de la liste nationale des espèces exotiques envahissantes issue du Règlement (UE) n°1143/2014 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes.

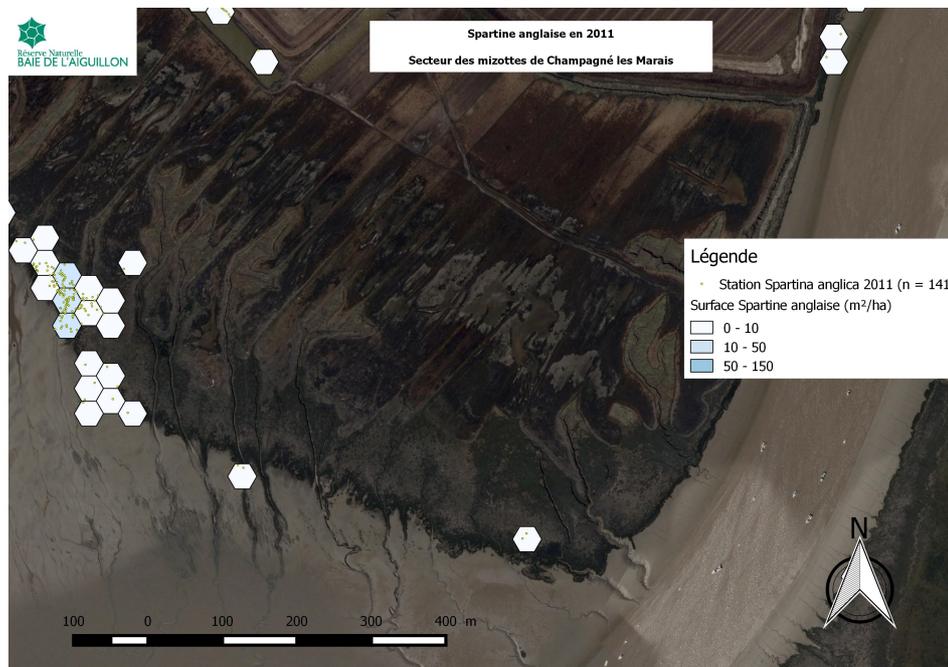


Figure 8 : situation de la Spartine anglaise en 2011 sur le secteur de Champagné sud



CS8 – Suivre l'évolution de la végétation des digues															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j/an	6 j	RNN/CA85	Fct
<p>Cette action a été réalisée. Néanmoins, compte-tenu de l'annualisation de ce suivi, il n'est pas possible de fournir des résultats tangibles car la dernière date de suivi est programmée pour novembre 2015. Plusieurs faits peuvent être notés à ce stade.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Seuls les suivis concernant le recouvrement sont réalisés. La Chambre d'Agriculture de Vendée ne participant plus au projet, le suivi de la pression de pâturage n'est plus réalisé. ➤ La digue de Saint-Michel en l'Herm a été broyée à deux reprises (hors période de nidification) permettant le développement de manière très ponctuelle, de graminée. ➤ La digue de Triaize a été envahie par les Chardons, ce qui a nécessité une intervention par broyage. A ce stade, le maintien de l'activité de pâturage ovin est posé. ➤ La digue de Champagné a été pâturée normalement mais nous assistons à un développement des Bettes maritimes et de manière plus ponctuelle de Chardons. ➤ La digue du petit Rocher a été broyée de manière trop tardive et a fait l'objet d'un pâturage sur une de ses portions. Un réensemencement par l'exploitant est a priori prévu. ➤ La digue de la Prée Mizottière est correctement enherbée. Les effets du surpâturage estival (terre nue) ont été gommés par les pluies de fin d'été. <p>Un point plus complet sera transmis au propriétaire et à l'Etat à l'issue de la dernière période de suivis.</p>															

CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	10 j/an	10 j	RNN	Fct
<p>Le comptage des oiseaux d'eau est assuré sur ces zones en même temps que le comptage mensuel de la réserve naturelle. De plus, ces zones font l'objet d'un suivi de la nidification des limicoles au printemps (notamment Avocette élégante, Echasse blanche, Vanneau huppé, Chevalier gambette, etc.) et des passereaux. En outre, un suivi « batracien » a été réalisé en février et mars 2015.</p>															

CS10 – Suivre la salinité															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j/an		RNN	Fct
<p>Cette action est subordonnée à l'acceptation du programme LIFE et n'a donc pas pu être développée en 2015.</p>															

CS11 – Suivre la qualité de l'eau															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j/an	20 j	?	Fct
<p>Un stage a été réalisé par Adeline PIOCHE sur « le suivi qualitatif des eaux dans la baie de l'Aiguillon » dans le cadre de son MASTER 2 Sciences pour l'Environnement spécialité Géographie appliquée à la gestion des littoraux. Le mémoire de stage sera disponible en téléchargement sur le site de la réserve.</p> <p>Ce mémoire a permis de faire un point sur les réseaux de suivis existants et d'esquisser des programmes dans lequel le gestionnaire pourrait être impliqué. Une partie de ces propositions concernant le suivi des sels nutritifs et de la flore phytoplanctonique était déjà intégrée dans le programme LIFE. Une autre partie concerne la réalisation d'un chimiogramme permettant de connaître annuellement les principaux contaminants présents en baie de l'estuaire au large.</p>															

CS12 – Suivre les débits															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j/an	5 j	EPMP	Fct
<p>Le programme LIFE déposé à l'automne 2014 prévoit un suivi de la salinité et des sels nutritifs. Cette opération est censée être faite par l'IFREMER en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Néanmoins, la qualité de l'étude et la participation de cet institut est conditionné à l'intégration d'un volet sur les débits d'eau entrants en baie de l'Aiguillon.</p> <p>L'Etablissement Public Marais Poitevin, en lien avec l'IFREMER et l'équipe de la Réserve, travaille donc à proposer un programme permettant de permettre sa réalisation. Au stade de rédaction de ce rapport d'activités, les parties prenantes étaient à la définition des coûts (matériels + personnels) de ce suivi pour définir un plan de financement.</p> <p>Il faut noter que l'ensemble des actions qui concernent le suivi de l'eau (CS10 à CS12) a fait l'objet d'un courrier de soutien de la part de l'Agence des Aires Marines Protégées, gestionnaire du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis, adressée à la Commission Européenne chargée d'évaluer les programmes LIFE.</p>															

CS13 – Suivre la progression de la sédimentation															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	10 j/an	2 j	RNN	Fct
<p>En 2015, les gestionnaires ont participé au comité de pilotage de l'étude sur la sédimentation de la baie de l'Aiguillon et de l'estuaire du Lay.</p>															

CS14 – Suivre photographiquement le paysage															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j/an	3,5j	RNN	Fct
<p>En complément du suivi de terrain, trois cessions de photos aériennes ont été réalisées entre mars et octobre. Elles ont permis de compléter le jeu de données pour l'élaboration de la cartographie d'habitats et de suivre la fauche et l'évolution annuelle du pré salé.</p>															

CS15 – Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition Spatiale de l'Oenanthe de Foucaud																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
1													Annuelle	2 j/an		RNN	Fct

Compte tenu de la charge de travail nécessaire à la cartographie d'habitats, ce suivi a été repoussé à 2016. Il sera ensuite réalisé tous les 2 ans.

CS17 – Suivre les populations de micromammifères																							
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût							
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22													
CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs																							
Le suivi par piégeage des micromammifères n'a pu être réalisé cette année. Cependant le Parc Naturel Régional de la Musaigne aquatique dans le marais Poitevin et ses vallées fluviales. Le suivi consiste en la pose de 10 pièges à crottes sur un linéaire de 100 ml. Ainsi 95 points ont été prospectés sur le marais Poitevin donc 3 en baie de l'Aiguillon : au transfo sur Saint Michel en l'Herm, à l'embouchure du canal de Luçon sur Triaze et à l'embouchure du canal du Curé sur Charron. Le suivi des passereaux nicheurs a été réalisé en deux passages (Avril et Mai). Les crottes « suspectes » sont confiées au bureau d'étude GREGE pour analyse génétique. Les sites du Curé et du canal de Luçon ce sont révélés positifs à la présence de la Musaigne aquatique après analyse ADN.																							
			couples cantonnés en 2012				couples cantonnés en 2014				Mâles chanteurs ou couples cantonnés en 2015												
Bergeronnette printanière <i>Motacilla flava</i>			7-67				99-139				32-188												
Gorgebleue à miroir <i>Luscinia svecica</i>			219-309				245-422				117-482												
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i>			53-71				137-213				76-210												
Rousserolle effarvatte <i>Acrocephalus scirpaceus</i>			46-49				79-84				104-106												
Fauvette grisette <i>Sylvia communis</i>			33-42				77-92				16-87												
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i>			240-416				197-383				162-515												

Tableau 9 Effectifs de passereaux nicheurs en 2012, 2014 et 2015

Une partie du personnel de la réserve ayant été absent lors de la deuxième période de recensement, le secteur nord des mizottes de Charron n'a pu être comptabilisé (secteur à population relativement faible). Ceci étant, les principales espèces suivies conservent des effectifs relativement stables (Tableau 9).

Suivi de la nidification de la Rousserolle turdoïde sur la Sèvre Niortaise

La Rousserolle turdoïde, fauvette paludicole de grande taille, niche dans les roselières âgées. Le morcellement de ses habitats de nidification fait que cette espèce est en déclin drastique en Europe. C'est pourquoi un suivi de cette espèce est réalisé chaque année sur la petite population présente dans les roselières des rives de la Sèvre-Niortaise, entre la Prée Mizottière et le barrage des Enfrenaux. En 2015, 2 passages ont été réalisés (19/06 & 07/07). Seulement 3 mâles chanteurs ont été détectés lors de ces dénombrements (Tableau 10). Malgré des conditions d'observations favorables, l'espèce ne semble pas retrouver d'effectif significatif.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Effectif max	16	18	20	16	22	nc	20	15	7	(0)	3

Tableau 10 Nombre de mâles chanteurs de Rousserolles turdoïdes (2005-2015)

En 2015, couples de Gravelot à collier interrompu ont été comptabilisés à la pointe de l'Aiguillon, ce qui représente une année moyenne (Tableau 11)

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nb de couples	3	5	6-10	1-4	4	2	6	9	10	7	7
Nb poussins	6	11(15 œufs)	3	0 (12 œufs)	0	NC	9	25	?	?	3
Nb jeunes à l'envol	5	11	2	0	0	4	NC	Au moins 15	Au moins 5	NC	4-5

Tableau 11 Bilan de la nidification du Gravelot à collier interrompu à la pointe de l'Aiguillon (2005-2015)

CS18 – Suivre la migration prénuptiale du Courlis corlieu																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Avril/mai	5 j/an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

CS19 – Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Déc/Janv	2 j/an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

CS20 – Suivre la migration postnuptiale à la pointe de l'Aiguillon																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
2													Sept/Nov	?		LPO85	Ext

Le Groupe Ornithologique Vendéen, devenu LPO Vendée assure depuis 1993 un suivi annuel du 1^{er} septembre au 30 novembre des passereaux en migration post-nuptiale se regroupant à la pointe de l'Aiguillon avant de traverser la baie de l'Aiguillon (effet « entonnoir » du site).

En 2013, sous l'encadrement d'un salarié de la LPO Vendée, 2 services civiques ont assuré la coordination des comptages avec l'aide de 59 bénévoles.

Les comptages se déroulent du 1^{er} septembre au 30 novembre du lever du jour à 12 h. La détermination des passereaux se fait à la vue (jumelle et longue-vue) mais aussi à l'ouïe.

A l'automne 2014, 289 402 oiseaux ont été comptabilisés de 86 espèces différentes. Le gros des effectifs comptabilisés est composé (en ordre décroissant) par les Chardonnerets élégants (21%), Linottes mélodieuses (19%), Pipits farlouses (18%), Pinson des arbres (14%), Hirondelles rustique (8%). Cette année 2014 est considérée comme très « moyenne » car la moyenne des effectifs entre 1993 et 2012 est de 362 892 oiseaux comptabilisés.

CS22 – Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Avr/août	20 j/an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

CS23 – Assurer le programme STOC - EPS																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Avr/août	2 j/an	2 j	RNN	Fct

Ce suivi s'intègre dans le cadre d'un programme national mené par le CRBPO – Muséum d'Histoire Naturelle. Il concerne le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) par Echantillonnage Ponctuel Simple (EPS). Même si ce protocole s'intègre dans une démarche nationale et qu'il n'est donc pas conçu pour suivre des tendances d'effectifs de populations nicheuses locales.

Trois sites sont normalement échantillonnés : dix points d'écoute sur les mizottes de Charron / Esnandes, dix points d'écoute sur les mizottes de Triaize et dix points d'écoute sur la pointe de l'Aiguillon. Cette méthode, même localement, peut nous orienter sur d'éventuelles tendances de population. Cette année, du fait d'un arrêt maladie, seules les mizottes de Charron/Esnandes ont pu être prospectées lors des 2 passages nécessaires à l'échantillonnage. Il n'est donc pas pertinent de représenter graphiquement les résultats qui ne sont que partiels.

CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l'ONCFS																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
2													Avr/juin	2 j/an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

CS26 – Tester et assurer le programme Halte Migratoire																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Août/oct	20 j/an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Juil/sept	10 j/an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2015.

CS29 – Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													?	10 j/an	5 j	EID/RNN	Fct

Le gestionnaire de la réserve naturelle travaille avec l'EID depuis 4 ans (17 et 85) dans le cadre d'un protocole de suivi des gîtes larvaires et de capture de moustiques adultes (suivi des espèces présentes et évaluation des nuisances). Cette année, ce suivi a fait l'objet d'une convention sur chaque département qui détaille les modalités d'intervention.

CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Avril/août	4 j/an	2 j	RNN	Fct

En 2015, les polders de Saint Michel à l'Herm ont été prospectés et la présence de Rainette méridionale *Hyla meridionalis* et de Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*.

CS32 – Poursuivre l'inventaire des arthropodes																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
2													Annuelle	?		RNN	Fct

Les prospections concernant les arachnides mais également les Chilopodes et Isopodes terrestres réalisées par les Naturalistes Vendéens ne se sont pas poursuivies en 2015. Cependant, les micro-milieus qu'occupent ces espèces ne sont pas pris en compte actuellement dans la gestion de la réserve et bien d'autres espèces sont à rechercher.

CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Annuelle	4 j /an	4 j	RNN	Fct

Dans le cadre de l'observatoire « Littoral, Limicoles Côtiers et Macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France, il a été décidé d'élaborer un protocole de surveillance inter-site des habitats bio-morphosédimentaires intertidaux en zone estuarienne. Ce protocole doit pouvoir être mis en œuvre à l'échelle du réseau pour fournir des données sur le long terme et conduire des analyses comparatives à caractère national.

Ce suivi a été mis en place en baie de l'Aiguillon car le site abrite d'importantes zones intertidales, zones d'alimentation des limicoles côtiers. Ainsi leur évolution à long terme conditionne en partie la qualité des sites estuariens étudiés pour l'accueil des limicoles côtiers.

Ce protocole doit :

- Préciser localement les principales caractéristiques des communautés benthiques estuariennes (approche bio-morphosédimentaire, taxonomique, densitaire et biométrique) et en mesurer leur évolution dans le temps. Pour être reproductible chaque année, en tenant compte de la capacité des équipes gestionnaires pour sa mise en œuvre (temps disponible, matériels nécessaires, faisabilité méthodologique...), le protocole RNF a été défini pour être facilement applicable annuellement et de façon standardisée,
- En lien avec le protocole de comptage mensuel des limicoles côtiers, il doit permettre de recueillir des informations sur la qualité des zones d'alimentation fréquentées par les oiseaux à marée basse.

Les prélèvements sont réalisés depuis 2010 sur 3 points : Saint-Michel en l'Herm, Champagné les Marais et Charron puis sur 5 points depuis 2014, représentant 5 des 6 grands habitats de vase présente en baie de l'Aiguillon (figure 7). Les prélèvements sont réalisés par l'équipe de la réserve et l'identification et le dénombrement de la faune benthique les benthologues de l'Observatoire de la Biodiversité (OBIONE) du laboratoire LIENSs de l'Université de La Rochelle.

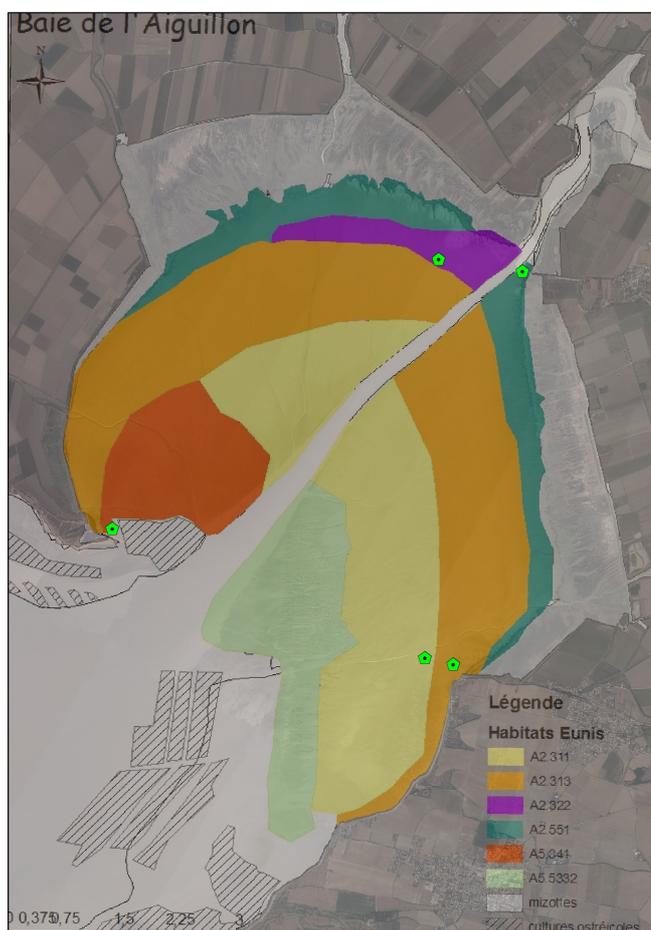


Figure 7 Situation des 5 points de prélèvement benthiques et la cartographie Eunis des habitats de vase

6. LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE (PR)

PR4 – Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Nov/fév	45 j/an	8 j	RNN	Fct

Cette opération est intégrée dans le projet de programme LIFE et doit se dérouler comme exposée dans le rapport d'activité 2014. Le protocole a ainsi été affiné avec Matthieu Guillemain, ingénieur « Avifaune Migratrice » à l'ONCFS et spécialiste des anatidés et de nombreux contacts ont eu lieu avec différents prestataires possibles en matière de télémétrie.

PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Annuelle	15 j/an	12 j	Liens	A évaluer

En janvier 2015, la 12^{ème} campagne d'échantillonnage de la macrofaune benthique a été réalisée dans les Pertuis Charentais et Breton. Celle-ci a pour but d'étudier l'état quantitatif et qualitatif du stock de proies disponibles pour les limicoles hivernants et s'inscrit dans une collaboration entre les Réserves Naturelles de la Baie de l'Aiguillon et de Moëze-Oléron et l'Unité Mixte de Recherche LIENSs (Littoral Environnement et Sociétés – Université de La Rochelle –CNRS).

Afin de bénéficier d'une série de données permettant d'analyser les variations à long terme et de mieux mesurer les fluctuations des capacités d'accueil des sites étudiés pour les limicoles, il est envisagé de poursuivre ce suivi. L'analyse d'une si longue série de données permettra de mettre en évidence les variations intra-populationnelles de distributions et d'abondances des principales espèces macro-benthiques. L'état des variations des densités et des biomasses sera comparé aux variations de leurs prédateurs aviens afin de déterminer s'il existe une corrélation dans les relations prédateurs-proies au sein des sites étudiés. En fonction des principales conclusions de cette première analyse il sera proposé alors un nouveau suivi avec un intervalle de prélèvements permettant de décrire au mieux les évolutions à plus long terme des peuplements benthiques.

PR6 – Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l'Aiguillon																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Annuelle	?		Ext	A évaluer

Aucun programme n'est en cours en baie de l'Aiguillon.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2016, la poursuite du plan de gestion se poursuivra conformément au prévisionnel. Néanmoins, gageons que l'obtention du programme LIFE évoqué en préambule nous permettra de commencer son application et notamment :

- La mise en place d'un suivi qualitatif des eaux en baie de l'Aiguillon avec notamment un déploiement de sondes de mesures de salinité autour de la baie,
- La capture et le marquage d'anatidés dans le but d'identifier les zones de nourrissage en Marais Poitevin,
- L'évaluation environnementale des zones de crassats d'huîtres.

Tous ces éléments techniques n'empêcheront en aucun cas les gestionnaires de poursuivre leur mission d'accompagnement des PAPI ou d'améliorer leur travail en matière d'animation (avec une présence plus affirmée de Sylvain HAIE sur cette question) ou en matière de pédagogie (gestion du site internet, préparation d'un ouvrage avec Benoit Perrotin).

Liste des publications

CHASSAGNOUX (M.) 2015 - Impact de la gestion des sols sur l'avifaune nicheuse et leurs proies potentielles sur le site de la Prée Mizottière. Mémoire de Master 1 «Ecologie et Biologie des Populations ». Université de Poitiers. 17 p.

GODET (L.), POURINET (L.), JOYEUX (E.), VERGER (F.) 2015 – Dynamique spatiale et usage des schorres de l'Anse de l'Aiguillon de 1705 à nos jours. Enjeux de conservation d'un patrimoine naturel littoral marin. CYBERGEO 2015 (713).

PIOCHE (A.) 2015 – Le suivi qualitatif des eaux dans les espaces protégés. Le cas de la baie de l'Aiguillon. Mémoire de Master 2 « Géographie appliquée à la Gestion des Littoraux ». Université de La Rochelle. 108 p.

Annexe 1 : Opérations du plan de gestion exécutées en 2015

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévue en 2015	Réalisée	Temps passé
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin	1	4	oui	1
MS2	Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	1	0,5	non	0,5
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4	oui	4
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2	oui	2
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	oui	4
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	non	0
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1	non	0
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais Poitevin	2	3	oui	1
MS9	Participer au COPIL MAE "Marais Poitevin"	1	3	oui	4
MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2	oui	2
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1	oui	0,5
MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valorise localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2	oui	2
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15	oui	15
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15	non	
MS15	Réunion interne LPO	2	4	oui	5
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	2	20	oui	22
MS17	Réunion interne ONCFS	2	4	oui	7
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20	oui	20
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1	oui	4
MS22	Procédure d'alerte et de gestion en cas d'urgence submersion	1			
MS24	Assurer le référencement informatique de toutes les archives papier de la RN (dossier, rapports) afin de pouvoir les mobiliser rapidement en cas de besoin	3	20	oui	20
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5	oui	60

MS26	Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA	1	10	oui	10
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2	oui	2
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2	oui	6
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2	oui	3
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)	1	3	oui	4
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	1	1	non	0
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10	oui	18
MS33	Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur	2	1	non	0
MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1	oui	1
MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4	oui	2
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15	oui	6
MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1	oui	6
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2	oui	0
MS39	Participer à la rédaction d'articles scientifiques	1	10	oui	5
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2	oui	2
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4	non	0
MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin	1	2	2	10
MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2	oui	3
MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2	oui	2
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2	non	0
PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	8	oui	10
PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	3	non	0

PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	10	oui	10
CC1	Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5	oui	1
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5	oui	30
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4	non	0
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5	non	0
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais Poitevin)	3	2	oui	1
CC7	Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin	3	2	non	0
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1	oui	1
SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	10	oui	20
SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	3	oui	3
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	25	oui	25
SP4	Coordonner des différents services de l'ONCFS	1	5	oui	2
SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5	oui	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5	oui	8
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2	oui	1
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	2	2	non	0
SP9	Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	2	4	oui	2
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4	non	1
CI1	Entretien des passages agricoles et voies d'accès	3	3	oui	2
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3	oui	2
CI3	Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux	3	2	oui	2
IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchyliques abandonnées	1	5	oui	5
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15	oui	15
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10	oui	5

IP4	Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons...)	2	5	oui	5
IP5	Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	2	2	non	0
IP6	Tester des zones de non fauche le long des rigoles	2	3	non	0
IP7	Assurer la maintenance de la protection des dunes de la pointe de l'Aiguillon	1	4	oui	3
IP8	Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon	1	8	oui	8
IP9	Permettre le nettoyage des chardons	2		oui	5
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4	non	0
CS2	Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes	1	50	oui	180
CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15	non	0
CS4	Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact des mesures de gestion sur les nourricerie de poissons	1	15	oui	15
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4	non	0
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	15	non	0
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48	oui	48
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4	oui	6
CS9	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux	3	10	oui	10
CS10	Suivre la salinité	1	5	non	0
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	5	oui	20
CS12	Suivre les débits	2	5	oui	5
CS13	Suivre la progression de la sédimentation	3	10	oui	2
CS14	Suivre photographiquement le paysage	2	2	oui	3,5
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud	1	4	non	0
CS16	Suivre les populations de micro-mammifères	2	15	non	0
CS17	Inventorier les oiseaux nicheurs	2	20	oui	23

		Opérations de priorité 1	Opérations de priorité 2	Opérations de priorité 3	TOTAL
CS18	Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu	3	5	non	0
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2	non	0
CS20	Suivre la migration pré-nuptiale à la pointe de l'Aiguillon	3	208	oui	255
Nb de jours prévus en 2015		333,5			796,5
Nb de jours réalisés en 2015	la répartition des Oies cendrées et de leur impact	48,5	229,5	130,5	0
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	20	non	0
CS23	Assurer le programme STOC EPS	1	2	oui	2
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2	non	0
CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	20	non	0
CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	10	non	0
CS28	Suivre la population de Spartine anglaise	2	40	oui	80
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	10	oui	5
CS30	Poursuivre l'inventaire de l'ichtyofaune	2		non	0
CS31	Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles	3	4	oui	2
CS32	Poursuivre l'inventaire des arthropodes	2		non	0
CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4	oui	4
PR1	Evaluer l'influence du bassin versant sur l'environnement côtier (qualité et productivité des eaux littorales)	3	3	non	0
PR2	Modéliser le fonctionnement sédimentaire de la baie	3	5	non	0
PR4	Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés	3	45	oui	8
PR5	Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière	3	15	oui	12
PR6	Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l'Aiguillon	3		non	0

Annexe 2 : Bilan 2015 des opérations réalisées par priorité

Annexe 3 : Opérations du plan de gestion prévue en 2016

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévue en 2016
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin	1	4
MS2	Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	1	0,5
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais Poitevin	2	3

MS9	Participer au COPIL MAE "Marais Poitevin"	1	3
MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1
MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15
MS15	Réunion interne LPO	2	4
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	2	20
MS17	Réunion interne ONCFS	2	4
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1
MS22	Procédure d'alerte et de gestion en cas d'urgence submersion	1	
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5
MS26	Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA	1	10
MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)	1	3
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	1	1
MS33	Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur	2	1
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10
MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1
MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15
MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2
MS39	Participer à la rédaction d'articles scientifiques	1	10
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4
MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin	1	2

MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2
PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	8
PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	3
PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	10
CC1	Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5
CC5	Etudier la faisabilité d'un point d'accueil de la RNN	3	15
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des Animateurs Nature en Marais Poitevin)	3	2
CC7	Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin	3	2
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1
SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	10
SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	3
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	25
SP4	Coordonner des différents services de l'ONCFS	1	5
SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	2	2
SP9	Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	2	4
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4
CI1	Entretien des passages agricoles et voies d'accès	3	3
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3
CI3	Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux	3	2
IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchyliques abandonnées	1	5
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10
IP4	Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons...)	2	5
IP5	Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	2	2
IP6	Tester des zones de non fauche le long des rigoles	2	3
IP7	Assurer la maintenance de la protection des dunes de la pointe de l'Aiguillon	1	4

IP8	Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon	1	8
IP9	Permettre le nettoyage des chardons	2	
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4
CS2	Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes	1	
CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	15
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4
CS9	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux	3	10
CS10	Suivre la salinité	1	5
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	5
CS12	Suivre les débits	2	5
CS13	Suivre la progression de la sédimentation	3	10
CS14	Suivre photographiquement le paysage	2	2
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud	1	4
CS16	Suivre les populations de micro-mammifères	2	
CS17	Inventorier les oiseaux nicheurs	2	
CS18	Suivre la migration prénuptiale du Courlis corlieu	3	5
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2
CS20	Suivre la migration prénuptiale à la pointe de l'Aiguillon	3	
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	20
CS23	Assurer le programme STOC EPS	1	2
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2
CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	20
CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	10
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	10
CS30	Poursuivre l'inventaire de l'ichtyofaune	2	
CS32	Poursuivre l'inventaire des arthropodes	2	
CS33	Inventorier les algues (macro & micro), mousses, lichens et champignons	3	
CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4
EI1	Suivre la migration prénuptiale la Barge à queue noire	3	10
PR1	Evaluer l'influence du bassin versant sur l'environnement côtier (qualité et productivité des eaux littorales)	3	3
PR2	Modéliser le fonctionnement sédimentaire de la baie	3	5

PR3	Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique	3	
PR4	Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés	3	
PR6	Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l'Aiguillon	3	